

FORMATION RÉFÉRENT SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL
5 JOURS

Objectif de la formation

Apporter des repères sur les missions du référent santé et sécurité au travail

Public

Référents santé & sécurité nommés par l'employeur

Compétences développées

- Développer des aptitudes à analyser les risques professionnels
- Maîtriser les outils d'analyse de la santé au travail, que ce soit les accidents du travail ou les maladies professionnelles
- Devenir acteur de la prévention et de l'amélioration des conditions de travail

Documents pédagogiques

Remise d'un livret couleur à chaque stagiaire. Cours illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.

Organisation de la formation

Pré-requis

Aucun

Durée

35h (5 jours)

Effectif

De 1 à 10 stagiaires

Document de validation

Questionnaire d'évaluation

Organisme de délivrance

1er GEST

Attribution finale

Attestation de formation

Engagement qualité 1er GEST



Délivrée par ATALIA CERTIFICATION

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

• ACTIONS DE FORMATION



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions (nous consulter).

THÉORIE
100 %



PRATIQUE
0%

Formation en Intra & Inter entreprise

Stratégie pédagogique

Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion. Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle

Nos intervenants

Formateur expert en santé et sécurité au travail.



Matériel pédagogique

Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

PARTIE THEORIQUE - 100%

CONNAÎTRE LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION DANS L'ENTREPRISE

- Les enjeux économiques et sociaux
 - Les principales étapes de la politique Sécurité et Santé dans l'entreprise l'engagement de la Direction
 - Le rôle des membres du CSE et du référent en matière de sensibilisation des collaborateurs
 - Les différents acteurs de la prévention
 - Les objectifs de l'entreprise en matière de politique de prévention
 - Les niveaux de responsabilité des acteurs de la prévention des risques professionnels
 - Les notions de responsabilité civile et pénale
 - La délégation de pouvoir

MAÎTRISER LE PÉRIMÈTRE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

- La définition de la notion prévention des risques professionnels
 - La définition d'un Accident du Travail / d'une Maladie Professionnelle / d'un Accident de Trajet
 - Les statistiques nationales et du secteur d'activités, les informations de la CARSAT
 - Les indicateurs (Taux de Fréquence / Taux de Gravité)
 - Les coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles
 - Les conséquences (psychologiques, physiques et financières)
 - Analyse des accidents de travail – Arbre des causes

APPREHENDER LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE

- Qu'est-ce que la prévention des risques professionnels ?
 - La définition d'un danger, d'un risque, d'un dommage
 - Les situations de travail
 - Le travail réel et le travail prescrit
 - Identification et évaluation des dangers et des risques les risques professionnels
 - Les bonnes pratiques de prévention
 - Les 9 Principes Généraux de la Prévention
 - Les différents niveaux de prévention structurant une démarche de prévention Les registres obligatoires
 - Rédaction et mise à jour du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels)
 - La préparation des visites de site (facultatif) et de différents postes de travail Le compte rendu des visites
 - Les décisions et actions, les relations avec le chef d'entreprise et les représentants du personnel.

Tel : 01 34 09 07 50

Mobile : 06 12 60 18 25

Email : contact@1aest.fr



Web : www.1gest.fr

Adresse : 9 allée des champs,
ZA de l'Ormes
95270 Bellov en France

CONNAÎTRE LA SPÉCIFICITÉ DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- De quoi parle-t-on ?
- Les enjeux du risque psychosocial
- Les grandes familles des RPS selon le rapport GOLLAC

METTRE EN PLACE ET GÉRER LE PLAN DE PRÉVENTION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURE

- La présence d'entreprises extérieures au sein de l'établissement
- Identifier les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures
- Le plan de prévention (PDP)
- Le suivi et la coordination des interventions

PILOTER UNE POLITIQUE HANDICAP

- Définitions principales : handicap, inaptitudes, incapacités, etc.
- Présentation d'une typologie variée du handicap
- La démarche d'une politique handicap
- La constitution d'une équipe pluridisciplinaire
- La définition d'un plan d'actions et des outils de suivi (tableaux de bords, R.A.C.I., etc.)
- Exercice : étude comparative de politiques handicap en entreprise

S'ENTRAÎNER SUR LES POINTS PRIORITAIRES

- Enquête sur un AT grave
- Présentation d'un plan d'action
- Mise à jour du DUERP